

MAZIÈRES-EN-GÂTINE

La boulangerie reste ici

La boulangerie Coquerie reste à Mazières-en-Gâtine. Les boulangers l'ont confirmé au maire, Alain Clairand, qui les a récemment rencontrés.

En préambule du conseil municipal, vendredi 4 mai, Alain Clairand, maire, a invité les conseillers à visiter les locaux de la mairie en rénovation.

Les finitions de la phase 1 se terminent, La mairie sera fermée mardi 22 et mercredi 23 mai pour le déménagement du secrétariat et rouvrira, dans des bureaux flambant neuf, jeudi 24 mai.

Boulangerie Olivia et Gaëtan Coquerie. Alain Clairand précise avoir rencontré les boulangers concernant la prochaine ouverture de la boulangerie de Saint-Pardoux. « *Monsieur et Madame Coquerie ont répondu à l'appel d'offres fait par la mairie de Saint-Pardoux. Les boulangers auront deux fonds de commerce différents. Ils fabriqueront et vendront sur le site de Saint-Pardoux. Ils fabriqueront et vendront sur le site de Mazières-en-Gâtine. Cela ne change rien pour la boulangerie de Mazières. Leur fils de 28 ans les rejoindra dans la seconde affaire.* »

Administratif. En janvier, Alain Clairand a informé l'assemblée sur le Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'ex-



Les conseils municipaux, les mariages et le bureau de vote se tiendront, à partir de jeudi 24 mai, dans la salle ovale de la mairie rénovée.

perte et de l'engagement professionnel (Rifseep). Aujourd'hui, il est décidé de le mettre en place.

Point sur le budget. Jacques Fradin précise : « *La ligne de trésorerie de 170 000 € nous a été accordée. Le prêt servira à financer la TVA du chantier de la mairie.* » La TVA de 2016 n'a pas encore été restituée.

Communauté de communes Val-

de-Gâtine. « *Est-ce que la voirie reste communautaire ?* ». L'intérêt communautaire n'est pas encore défini. « *Et la fermeture des bureaux de Saint-Lin ?* ». La Communauté de communes souhaiterait vendre le bâtiment de Saint-Lin et peut-être ramener les bureaux à Mazières. **Festivités.** La Fête de l'été est programmée au samedi 30 juin.

« La mairie déménage les 22 et 23 mai »

Pour accéder aux nouveaux locaux de la mairie, il faudra passer sous un porche (anciennement le bureau du maire). Dans le hall à droite, on trouve l'accueil et le bureau des secrétaires ; un peu plus loin, l'agence postale ; au fond, la salle de conseil.

Où en est l'avancement des travaux ?

Alain Clairand, maire : « La phase 1 est en cours d'achèvement. Le secrétariat déménagera les 22 et 23 mai. La salle du conseil - des mariages et le bureau de vote - sera bientôt finie. Jeudi 24 mai, le public sera accueilli dans la nouvelle partie. L'agence postale intégrera les lieux un peu plus tard. Elle sera fermée les

4 et 5 juin et rouvrira dans les locaux de la mairie mercredi 6 juin ».

Quand débutera la phase 2 ?

« La partie gauche démarrera après les vacances, en septembre. Il s'agira de réaménager le bureau du maire et celui des adjoints. L'ancienne salle du conseil, au premier étage, deviendra une salle de réunion. Les archives seront transférées dans leurs nouveaux locaux ».

Comment voyez-vous les extérieurs ?

« On ne va pas laisser en l'état. Par la suite, nous comptons réaménager les extérieurs. Pour le moment, nous en sommes à la réflexion ».



Alain Clairand sert de guide dans les locaux de la mairie en rénovation.